

Certificat de Spécialisation agricole

CS CONSTRUCTIONS PAYSAGÈRES

RNCP 35399 (31/12/2020) - Diplôme national de niveau 4 du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

MAJ 03 2024

Public ciblé

- Jeunes entre **18 et 29 ans** révolus.

Conditions d'accès

- Avoir un **diplôme niveau 4** en lien avec l'aménagement paysager ou les travaux forestiers
ou 1 an d'activité dans le secteur de l'aménagement paysager / travaux forestiers
(*Dérogations possibles pour d'autres cas*)
- Tests et entretien de positionnement.

Modalités d'inscription

- Dossier de préinscription / candidature en ligne ► www.campusvertdazur.fr
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités d'entrée en formation

- Entretien tripartite
- Signature du contrat d'apprentissage
(*le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage*)
- Sous réserve des places disponibles
(*pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter*)

Organisation de la formation

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **1 an**
(1 semaine / mois au CFPPA)
Soit 400h de formation en centre, le reste en entreprise.
- Calendrier de formation : **De Septembre à Juin**

Modalités d'évaluation et validation

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**
- Évaluations en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

Individualisation

- Adaptation des parcours selon :
 - les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE) ;
 - les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Votre statut

Vous serez **salarié** sous **contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans).

Modalités financières

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

La formation est gratuite pour les apprenants, financée par l'**Opérateur de compétences (OPCO)** dont dépend son entreprise.

Ce certificat diplômant de niveau 4, permet de former des ouvriers qualifiés spécialisés en conduite de chantier de constructions paysagères. Ils exercent leurs activités dans des entreprises de travaux paysagers ou de travaux publics intégrant cette activité.

L'OBJECTIF

Les titulaires de ce certificat pourront réaliser des travaux préparatoires aux constructions paysagères :

- Travaux de terrassement et de transformation de terrains Travaux de Voiries, Réseaux et Divers (VRD) ;
- Travaux de constructions paysagères et leur entretien ;
- Participer à l'organisation des chantiers de constructions paysagères ;
- Assurer l'encadrement d'une équipe, dans le cadre de la réalisation d'un chantier
- Conseiller le client ;
- Participer au bilan technico-économique du chantier.

Ce certificat permet le perfectionnement et l'approfondissement des connaissances acquises. Sa finalité est l'insertion professionnelle.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagements réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI

+ d'infos : www.education.gouv.fr
www.service-public.fr

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques. Les candidat(e)s ont la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Assurer la préparation technique d'un chantier de construction paysagère :

- Lecture et interprétation d'un plan ;
- Traçage et piquetage d'un chantier de CP ;
- Ajustement technique du projet initial.

Réaliser des constructions avec liants :

- Réalisation de terrasse dallée, d'un escalier, d'un muret paysager, d'allées carrossables et piétonnes.

Réaliser des constructions paysagères non maçonnées :

- Réalisation d'une terrasse en bois ;
- Construction d'une pergola en bois ;
- Construction de structures en bois ;
- Constructions et restauration de murs en pierre sèches.

TRE :

- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusvertdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- BTSA Aménagements Paysagers
- CS Arboriste Élagueur
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

Insertion professionnelle : Chef•fe d'équipe, technicien•ne paysagiste, Ouvrier•ière spécialisé(e)s dans les entreprises d'aménagements paysagers ou de BTP intégrant une activité de constructions paysagères, les collectivités territoriales, les maîtres d'ouvrages.

Taux réussite examen*

78%

Taux de satisfaction Moyen*

95%

*session 2022-2023

► Indicateurs de résultats de l'apprentissage consultables sur www.inserjeunes.education.gouv.fr

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Apprentissage

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

